EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt et un Le 13 avril à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames: Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL. Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir:

Absents: M. Franck SEGONNE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : Mme Anne BENAICHE

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 de l'assainissement à l'assemblée.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget primitif 2021 de l'assainissement qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 1 045 298 €

Dont:

- 345 243 € en section de fonctionnement
- 700 055 € en section d'investissement

-ADOPTÉE-

Thierry DELBREIL

Le Maire

Délibération nº 13

Objet: Budget 2021 Assainissement

Date de convocation:

7 avril 2021

Date d'affichage:

7 avril 2021

Nombre de Conseillers en exercice :

23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.